

Synthèse du compte-rendu de la réunion de lancement officiel du PAC Var

- 17 juin 2015 - Toulon -

1) Historique et but d'un PAC en France

Les PAC sont des programmes d'appui à la gestion côtière soutenu par le Plan d'Action pour la Méditerranée, mis en œuvre par le CAR/PAP, qui cherchent à mettre en œuvre de manière concrète les principes de la Convention de Barcelone et plus particulièrement le Protocole Méditerranéen de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

Des PAC ont déjà été mis en place dans la plupart des pays méditerranéens. En s'appuyant sur une étude de faisabilité (2011) qui souligne l'intérêt du SDML, le gouvernement français a choisit de réaliser le sien sur le territoire littoral du Var, et a ainsi signé un accord avec le PNUE/PAM en septembre 2014.

Un chef de projet national a été recruté en janvier 2015 pour un an. Les termes de références du projet ont été recontextualisés pour élaborer un plan d'action. Celui-ci a été discuté et validé par le comité de pilotage du PAC Var, l'organe de réflexion, de décision et de pilotage du projet qui s'est réuni la première fois le 16 juin.

Le PAC Var intervient sur un territoire où il y a des structures et des actions de GIZC qui sont déjà en œuvre. Le but du PAC n'est pas de remplacer ces acteurs, mais de favoriser leur articulation et leur intégration ; de jouer un rôle de pivot entre les échelles internationales, nationales, locales. En parallèle des autres PAC, juste terminés, ou en cours, le PAC Var doit contribuer à construire un réseau des acteurs de la GIZC à l'échelle méditerranéenne. Ainsi, le PAC Var doit permettre de valoriser les expériences internationales dans le Var et vice et versa, de faire bénéficier les acteurs méditerranéens des actions menées dans le Var. Il s'inscrit bien sûr en droite ligne avec les politiques et stratégies nationales et cherchera à contribuer à l'élaboration des futurs documents stratégiques de façade.

2) Retours d'expérience des autres PAC

Les acteurs des PAC monténégrin, espagnol, italien et marocain qui sont intervenus ont montré l'effet moteur et l'impact en termes d'intégration des enjeux et des acteurs que les projets PAC respectifs ont eu. Ils ont permis de faire émerger une vision des usagers, des décideurs et des gestionnaires des espaces littoraux pour ancrer la GIZC au cœur d'un projet de territoire.

A travers la Méditerranée, les PAC sont la mise en application concrète de la GIZC à l'échelle locale. Ils contribuent à incorporer de nouveaux enjeux à la GIZC, comme la variabilité et le changement climatique. La prochaine étape de ces PAC sera de mettre en place une « plateforme » de GIZC commune en Méditerranée.

3) Le plan d'action du PAC Var

En conformité avec les Accords signés par la France et le PNUE/PAM, le Comité de Pilotage (CoPil) a entériné un plan d'Action qui peut être évolutif. Les actions sont :

- Une étude diagnostic institutionnel et GIZC du territoire pour analyser les politiques de planification et de gestion du littoral au regard de l'application du Protocole GIZC et mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation et de suivi.
- Une cartographie subjective pour représenter le territoire vécu : comment pensent les acteurs de la GIZC dans le Var ? et comment pensent-ils la GIZC ? et identifier les freins ou les leviers à la prise de décision.
- Le Var, territoire pilote pour l'application smartphone Donia à destination des usagers de la mer vers la terre. Elle est destinée à favoriser les bonnes pratiques pour réduire les pressions sur l'environnement et permettre l'accès de la mer pour tous.
- « Archipel d'excellence et îles pilotes ». Construire des actions opérationnelles pilotes sur les îles varoises pour contribuer à élaborer un modus operandi exemplaire en s'appuyant et en accompagnant les démarches en ce sens (label international îles durables...)

- L'adaptation au changement climatique et aux risques de submersion du trait de côte. En lien avec la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, et les initiatives locales identifiées comme mature et abouties, le PAC Var va accompagner des actions opérationnelles, contribuer à la mise en place d'une méthodologie qui mettrait en lumière les points communs et les particularismes, et chercher à réaliser une analyse socioculturelle du processus de décision.
- Une synthèse sur les ports et les bassins de navigation valorisant des activités réalisées ou en cours par les différents acteurs varois.
- Réflexion et capitalisation sur la planification spatiale maritime
- Un Forum Terre et Mer pour favoriser l'émergence d'une communauté de destin (Article 14 du Protocole)
- La contribution et la promotion d'un réseau des acteurs de la GIZC en méditerranée

4) Trois groupes de travail pour le mettre en application

Le CoPil a jugé prioritaire de définir trois groupes de travail pour agir sur les thématiques suivantes :

- Submersion/Erosion/Recomposition spatiale ;
- archipel d'excellence ;
- bassin de navigation et ports.

Un autre groupe de travail portant sur la cartographie subjective, va construire une démarche et un outil qui sera utile pour apporter un autre regard sur ces thématiques retenues.

En lien avec les membres du CoPil, chefs de file de ces groupes, les différents acteurs varois du littoral seront amenés à s'investir et à prendre part à ces réflexions et à ces actions.

5) Table ronde d'acteurs varois de la GIZC

Une table ronde a réuni *Jean-Louis Loeuillard*, du Service Mer et Littoral du Conseil Départemental du Var, *Pierre Boissery*, de l'Agence de l'eau RMC, *Claire Mignet* du Parc national de Port-Cros, *Guirec Queffeuilou*, des Contrats de baie de Toulon Provence Métropole et *Jean-Philippe Morin* de l'Observatoire Marin du Golfe de Saint-Tropez. Elle a initié la réflexion puis s'est ouverte à tous les participants, permettant d'échanger sur la GIZC et de réfléchir à l'intérêt du PAC Var.

Il ressort de ce débat : le besoin d'une connaissance partagée par les décideurs et le grand public du Protocole GIZC, la nécessité d'une réflexion concertée sur les outils d'évaluation et de suivi des politiques et initiatives de gestion du littoral pour la mise en œuvre d'une autoévaluation nécessaire au développement d'approches plus efficaces, de poursuivre les efforts pour lier la science et la prise de décision, de redynamiser le SDML, de favoriser les synergies entre les entités de concertation afin d'éviter le risque de fatigue des parties sollicitées pour des démarches similaires tout en dépassant le cercle d'initiés rompus à la concertation. La priorité est de s'adresser aux élus qui s'appuient sur l'avis des experts et le ressenti de l'opinion publique. Il faudra donc intégrer ces trois publics.

Pour être efficace, la dynamique du PAC devra dans un premier temps se focaliser sur certains territoires et thématiques clés. Par sa dimension non-institutionnelle, sa durée limitée, le PAC Var est perçu comme un atout pour amener un regard neuf.

6) L'agenda

- 24-25 septembre 2015 : en parallèle de la réunion des Agences littorales : célébration annuelle du *Jour de la côte*. Accompagner l'émergence d'un réseau PAC plus solide.
- Octobre-novembre-décembre : Réunions des groupes de travail
- Février 2016 : 1er Forum Terre et Mer Varois